

UN JEU DE CARICATURES SUR L'AFFAIRE BAVOUX ESSAI D'INTERPRÉTATION

Madeleine Ventre-Denis nous a donné l'année dernière un bel article sur la fameuse affaire Bavoux (1). Notre savant ami Jacques Foviaux a eu le bonheur de découvrir peu après aux Archives nationales les deux caricatures qui sont reproduites l'une en première l'autre en quatrième de couverture de la présente livraison (2). Ces deux estampes lavées de couleurs n'étaient pas réunies, mais l'œil exercé du spécialiste de l'iconographie a relevé un intéressant jeu de miroir renvoyant de la seconde à la première. Par une attachante construction, le second dessin comporte en effet la reproduction en réduction du premier. Comme nous avons évoqué l'affaire Bavoux dans cette revue et comme le thème central de la présente livraison concernait les Facultés de droit dans les révolutions françaises et notamment les mouvements divers qui ont suivi, au XIX^e siècle, la Révolution, nous avons pensé que ces deux documents, liés l'un à l'autre par ce jeu d'image dans l'image, formeraient une couverture adaptée. Nous risquerons à leur propos quelques éléments d'interprétation (3).

L'intelligence de ces deux estampes est relativement difficile. Si, on va y revenir, elles mobilisent à l'évidence un très important appareil symbolique dont la signification peut être patiemment décryptée, elles ont en effet été dessinées à chaud et renvoient, tout comme nos actuelles caricatures de presse, à des événements dont certains détails peuvent aujourd'hui nous échapper. Que ces estampes aient été exécutées à chaud, on peut en avoir la certitude.

(1) Madeleine VENTRE-DENIS, « La Faculté de droit de Paris et la vie politique sous la Restauration. L'affaire Bavoux », cette *Revue*, 1987, n° 5, pp. 33 ss.

(2) Arch. Nat., Qb 1, 1819.

(3) Nous remercions ici M. FOVIAUX, qui a bien voulu s'entretenir avec nous de ces dessins. Nous avons utilisé aussi le *Dictionnaire des symboles* de Jean CHEVALIER et Alain GHEERBRANT, 2^e éd., 1982, Paris, Laffont-Jupiter, coll. « Bouquins ».

Sur la seconde figure en effet, en bas à droite, la date du 9 août 1819. Or l'affaire a débuté le 29 juin de la même année avec les applaudissements et les sifflets qui ont troublé le cours de procédure civile et criminelle de François-Nicolas Bavoux, conduisant le doyen Delvincourt à intervenir et à suspendre l'enseignement puis, quelques jours plus tard, la Commission de l'Instruction publique, sur la proposition de Royer-Collard, son président, à fermer l'Ecole de droit et à différer examens et actes publics. L'affaire — qui recoupaît des affrontements d'une autre importance entre le ministère et ses adversaires — a occupé tout le mois de juillet. Elle a connu un important retentissement politique marqué notamment par le débat qui a eu lieu à la Chambre le 10 juillet et par une intense activité journalistique. Elle a culminé avec l'intervention de la Cour d'assises, les 31 juillet et 1^{er} août, Bavoux ayant été « prévenu d'avoir, dans un discours public, excité à la désobéissance aux lois ». Acquitté par la Cour, Bavoux verra toutefois son enseignement suspendu le 7 septembre par la Commission de l'Instruction publique.

Il y a donc tout lieu de penser, sous réserve de ce que nous dirons plus loin sur la plausible antériorité du premier, que la date du 9 août est celle de la confection des dessins ou du moins qu'ils n'ont pas été réalisés après. Cette date ne saurait d'ailleurs être celle d'un dépôt. Pour des dessins existant très certainement en un seul exemplaire, elle n'est certainement pas celle de leur entrée dans une collection. Enfin, il semble bien qu'on puisse lire comme une abréviation de « dessiné » devant la date du 9 août.

La deuxième question que soulèvent ces caricatures est celle de leur auteur. Il ne s'agit pas de découvrir le nom de celui-ci : elles sont anonymes et très probablement appelées à le demeurer. On peut toutefois se demander tout d'abord si l'auteur des deux estampes est une seule et même personne. Il y a, à notre sens, tout lieu de le penser. Si la première en effet, du fait de la technique employée, n'a pas circulé, il est difficile d'imaginer un dialogue entre deux artistes. Il y a cependant une difficulté : ces deux caricatures semblent à première vue se contredire. La première est hostile à Bavoux qui y est représenté sous les traits d'un âne. La seconde est défavorable à l'auteur de la première qui a attaqué Bavoux. Comme il y a tout lieu de penser que l'auteur de ces deux estampes est le même, cette difficulté devient cependant une clef pour l'interprétation : c'est l'ensemble de ces deux caricatures qui est placé sous le signe de l'évolution, du retournement et de l'ambivalence, nous le verrons. Peut-être peut-on même aller plus loin et estimer que le caricaturiste aurait commis la première estampe en juillet puis en serait venu, après l'acquiescement de Bavoux par la Cour d'assises, au début d'août, à des sentiments beaucoup plus nuancés, pour le moins, sur l'affaire.

Quant à la personnalité de l'artiste, il n'est pas possible de la définir, même en termes très généraux. Ces dessins comportent

certes des maladresses et l'on pourrait penser à un jeu d'étudiant. Mais ces maladresses n'en sont pas vraiment : elles correspondent tout à fait au style habituel des caricatures de l'époque. Par ailleurs, la richesse symbolique des œuvres est grande et révèle assez certainement un artiste rompu à ce genre d'exercice. Il est donc probable que l'on a affaire au projet d'un professionnel du genre, projet qui serait demeuré sans suite.

Prenons la première estampe. Elle comporte quatre personnages réunis autour d'une chaire. En bas, une légende manuscrite contemporaine de l'image :

BAH ! VOUS aussi

Le calembour (bah ! vous = Bavoux) est tout à fait dans la manière de l'époque. Il est à première vue assez difficile de savoir s'il y a là un pur plaquage humoristique sur le dessin où s'il s'agit d'un propos tenu par l'un des personnages, par exemple par celui qui figure en bas à gauche, la bouche légèrement entrouverte, à l'intention d'un autre, par exemple celui qui figure, battant des mains, en bas à droite. La première hypothèse semble plus plausible puisque, dans le second dessin, l'auteur n'hésite pas à utiliser la technique de la bulle. Mais la première ne saurait être tout à fait exclue encore que la suite de notre interprétation devrait conduire à la rejeter (si en effet, comme nous y reviendrons, le personnage de gauche incarne le Bien, il ne saurait s'étonner de voir le personnage de droite, symbolisant le Mal, applaudir aux propos de Bavoux).

Il ne fait nul doute que l'âne faisant cours est Bavoux lui-même (d'ailleurs, la seconde estampe nous le signifie clairement, puisqu'elle met en scène « l'auteur de la caricature faite contre M. Bavoux » et que ladite caricature, qui figure sur la table, est justement notre première estampe). Bavoux est revêtu de la petite tenue plus ou moins simplifiée, de la robe de cours principalement noire (tirant ici sur le brun, ce qui n'est pas bon signe) et de l'épitoque rouge qui, curieusement — il s'agit probablement de diminuer Bavoux —, ne comporte qu'un rang d'hermine. Même si l'on admet que Bavoux, qui n'était que professeur suppléant et en même temps juge au Tribunal de la Seine, porte ici une robe de magistrat, l'unique rang d'hermine ne semble guère pouvoir s'expliquer autrement que par une intention dépréciative. L'âne est coiffé d'un bonnet phrygien frappé d'une cocarde tricolore : l'allusion aux convictions « libérales » de Bavoux, qui sont au cœur de l'affaire, est transparente.

Le choix de l'âne pour représenter Bavoux revêt une signification peu douteuse. L'âne est un symbole de l'obscurité sous ses divers aspects. Symbole de l'ignorance, il est aussi symbole des tendances sataniques, de l'impureté, de la dimension instinctive et

matérielle de la vie. C'est dire que la caricature est sévère pour Bavoux et ses idées : celles-ci sont ici réputées le fruit des instincts les plus bas et du savoir le plus court.

On observera encore que la chaire sur laquelle est juché notre âne tire sur le jaune. Cette couleur, susceptible d'une valorisation positive, est certainement utilisée ici dans sa signification la plus défavorable. Le jaune peut symboliser en effet, dans la tradition européenne, la perversion de la foi et de l'intelligence. Il est la couleur de l'orgueil et de la présomption de l'intelligence humaine qui prétend ne s'alimenter qu'à elle-même.

Le personnage qui applaudit en bas à droite est manifestement un Noir — ses cheveux et son teint l'attestent. Or le noir est une couleur généralement très négative dans la symbolique (encore qu'elle puisse revêtir aussi, mais ce n'est certainement pas le cas ici, des significations moins inquiétantes). Le Noir — vêtu de marron, ce qui n'est guère favorable — évoque certainement ici — c'est très classique — le chaos, la confusion, le désordre et même le Mal.

On est renforcé dans cette interprétation par le fait que le Noir de droite est clairement opposé au personnage de gauche. Celui-ci incarne certainement l'Université. Il tient en effet une clef, instrument qui symbolise souvent celle-ci. De façon plus ample, on notera que la clef ouvre et ferme. Elle ouvre la voie au savoir et ferme la voie des connaissances dangereuses. Elle est l'image d'un savoir maîtrisé qui fait face au désordre incarné par le Noir. On s'expliquera ainsi la sérénité du visage du personnage de gauche. Elle ne signifie pas l'approbation des discours de l'âne, mais la certitude que la vraie science finira par l'emporter.

Il semble dès lors possible d'interpréter la signification du personnage central, *a priori* le plus mystérieux. Fort jeune, il est aux pieds de la chaire, les yeux fermés semble-t-il. Nous croirions volontiers qu'il s'agit d'un étudiant. Il représente l'auditoire de la Faculté de droit. Si la cécité peut être le symbole de la vraie voyance, il ne saurait s'agir ici de cela. L'étudiant a, selon nous, les yeux fermés car il ne peut voir par lui-même la vérité. Il est l'enjeu d'une lutte entre le Mal, la fausse science représentés par le Noir applaudissant le cours de Bavoux, et le Bien, la vraie science universitaire incarnée par le porteur de clef. L'étudiant tient le juste milieu du plan : il pourrait tomber aussi bien d'un côté que de l'autre. C'est dire que cette première estampe revêt une nette dimension politique. Elle est manifestement de sensibilité droitrière et anti-libérale.

La seconde estampe va toutefois dans un sens tout différent. Lisons les légendes (que nous avons dû décaler pour la mise en page).

En haut :

**Dédié à l'auteur de la Caricature
faite contre Mr Bavoux**

En bas :

*Cher Bavoux ne crains pas qu'un ignorant, qu'un traître
Puisse jamais nous faire oublier tes bienfaits.
Chacun en t'écoutant apprit à te connaître.
Qui te critique ainsi ne peut être français.*

Dans la bulle, on peut lire :

La honte seule me Reste.

Voici donc une charge contre l'auteur de la première caricature, c'est-à-dire, si on nous a suivi, du caricaturiste par lui-même. Peut-être plongé dans une certaine perplexité par l'acquiescement prononcé en faveur de Bavoux, il insiste sur l'ambivalence des choses humaines. La première caricature — en juillet — a tranché trop vite et son auteur — en août — peut en éprouver de la honte (la majuscule de « reste » — écrit « Reste » —, dans la bulle, est peut-être par ailleurs une indication sur l'identité de l'auteur des caricatures qui aurait ainsi glissé son nom de famille à moins qu'elle ne manifeste, par son atypicité typographique, l'oralité du propos).

Le caricaturiste est donc représenté sous les traits d'un lièvre. Or, lièvres et lapins symbolisent souvent et le renouvellement perpétuel et l'ambivalence des choses. L'auteur de la première caricature aurait ainsi vu ses convictions se modifier et se nuancer. L'affaire Bavoux est plus complexe qu'il ne l'avait pensé et il contemple une forme de janus qu'il tient dans la main gauche. Il n'y a probablement pas à s'attarder ici sur ce choix de la main gauche par le dessinateur (encore que...). En revanche, le hochet *bifrons* est le symbole par excellence de l'ambivalence et de la mutabilité des choses. Bavoux était une incarnation du Mal dans la première caricature. Les deux faces du hochet nous le représentent sans doute et sur un mode plus nuancé : à gauche, son visage est contracté ; il semble vociférer ; c'est la partie mauvaise de sa personnalité et de son enseignement ; mais à droite, il présente un visage détendu, coloré, souriant ; c'est dire que Bavoux n'est pas tout mauvais.

Cette dualité essentielle des choses apporte un démenti à la première caricature, mais aussi à la légende qui figure en regard de la seconde. Car si Bavoux n'est pas l'incarnation du Mal, il ne saurait devenir non plus celle du Bien, contrairement à ce que prétendent ses partisans qui se voient ainsi donner la parole.

Faut-il faire un sort à la couleur verte de la redingote du lièvre-caricaturiste ? Est-ce le vert de l'ultracisme ? Est-ce le vert équidistant du bleu céleste et du rouge infernal, le vert médiateur ? Est-ce le vert de la régénération qui nous dit l'évolution du dessinateur ? Est-ce le vert de l'ambivalence, qui contient les contradictoires ?

Faut-il s'attarder sur les trois livres déposés sur la table ? S'agit-il du cours de Bavoux, saisi en violation du Code d'instruction criminelle et dont on parla beaucoup au procès parce qu'il était la seule pièce à conviction sérieuse ? Est-ce après avoir pris connaissance par la presse des passages incriminés que le caricaturiste ne sait plus trop que penser ?

Est-ce un cours d'eau qui coule dans le dos du lièvre, entre les dalles du pavage et la montagne avec, au pied de celle-ci, un rivage verdoyant ? Il semble bien. Ce long fleuve tranquille symbolise-t-il le renouvellement des choses, mais aussi l'écoulement du temps et l'oubli ? La rive verdoyante, l'autre rive inaccessible, au pied d'un temple de la gloire juché sur une montagne, signifie-t-elle l'impossibilité — pour Bavoux, blessé dans l'affaire, ou pour le caricaturiste, qui a manqué de discernement — de conquérir une vraie gloire ?

C'est probablement de la gloire de Bavoux plus que de celle du caricaturiste que veut nous parler la partie supérieure droite de l'estampe. Un temple de la gloire est juché, comme il se doit, sur une montagne qui symbolise les sommets de la réussite. Sous la coupole du temple, on distingue une couronne de lauriers. En dessous, un objet brun, non identifiable (trône, berceau suspendu ?) mais, curieusement, en état de lévitation, appellerait probablement le commentaire. Sur la coupole, une étoile rayonne. Elle comporte cinq branches et symbolise perfection et lumières (l'étoile à cinq branches placée entre ciel et terre est aussi un symbole maçonnique figurant l'homme régénéré rayonnant comme la lumière au milieu des ténèbres du monde profane — mais il ne s'agit probablement pas de cela ici). Notre dessinateur, on le voit, ne lésine pas sur les symboles...

Or Pégase, le cheval ailé, semble fuir le temple de la gloire. Pégase symbolise les plus hautes qualités intellectuelles, l'imagination créatrice de l'homme. On discerne intuitivement une première interprétation de cette dissociation de la créativité et de la gloire : la gloire désertera Bavoux qui n'a pas su la cultiver efficacement. Mais, il faut peut-être aller plus loin si on admet que le caricaturiste a changé de conviction entre la première et la seconde estampe : ne veut-il pas dire qu'il y a désormais dissociation entre l'authentique créativité et la gloire officielle ? Entre la simplicité de l'envol du cheval ailé de l'esprit et la lourdeur d'une gloire purement sociale qui semble, par contraste, crouler sous la redondance de ses symboles ?

Si tel était le sens de ce cheval ailé et de ce temple qui se détachent au sommet de la montagne, le caricaturiste anonyme, après nous avoir fait sourire, nous inviterait, plus gravement, à une réflexion moins sur Bavoux et son ennemi Delvincourt que sur nous-mêmes, nos fausses gloires et nos vraies injustices.

Stéphane RIALS.